

Montréal, que d'ivraie a poussé et pousse encore tous les jours, dont la semence est jetée par l'*inimicus homo* des Saintes-Ecritures !

Combien plus libres ne sommes-nous pas sous le drapeau de la fière Albion, une nation protestante ! Pourquoi aussi la nation française, si foncièrement catholique, si généreuse et chevaleresque, se laisse-t-elle réduire en servitude par la franc-maçonnerie ? Car c'est bien elle, cette société occulte, qui est l'*inimicus homo* !

x x x

Vous avez parlé des injustes projets de loi dirigés contre la liberté de l'enseignement (1) et les associations religieuses ; Don Alessandro, votre correspondant romain, nous a dit comment les Assomptionnistes ont été frappés de dissolution, et les évêques et les prêtres volés de leur traitement.

Mais ce n'est pas tout. A Paris, les Frères des Ecoles chrétiennes viennent de recevoir signification de quitter, dans les six mois, leur maison-mère de la rue Oudinot ; et par toute la France, une circulaire du gouvernement met les évêques, dont les grands séminaires sont dirigés par des religieux, en demeure de les congédier à la fin de l'année scolaire, à l'exception toutefois des sulpiciens.

Le dernier de ces décrets aura pour conséquence de désorganiser, dans une large mesure, la formation ecclésiastique des jeunes clercs. Sur les quatre-vingt-dix grands séminaires qui fonctionnent en France et dans ses colonies, soixante-cinq seulement sont sous la direction des prêtres séculiers et des sulpiciens. Il en reste donc vingt-cinq qui devront être réorganisés et pourvus d'un nouveau personnel d'ici à quelques mois : ce qui ne se peut faire, on le comprend, sans de grandes difficultés.

La Providence nous a épargné ces persécutions ! Pensons à l'en remercier, et prions pour nos frères persécutés.

x x x

(1) La commission parlementaire de l'enseignement a repoussé le projet de loi qui obligeait virtuellement tous les élèves des écoles libres secondaires à passer trois ans dans un lycée de l'Etat. — N. D. L. R.

Quand à l'
ra pas trop à
chers Frères
Brunetière :
Paris, à fair
ces humbles
a-t-il dit, les
à s'occuper d
bles universi
rité et la fav
En effet, le
la mort du F
000 y compri
France 240,0
Le Saint-S
cette société
ditions. C'est
le procès per
Sacrée Congr
Frères des Ec
périeurs de l'
ricains, appu
pat des États
gner le latin
secondaire. L
s'opposaient à
aux traditions
vient de se pr
tions et de la s
disant aux Fr
du latin. Cett
aux États-Uni
longuement e
ques.

Il en est ce
la parabole é
que l'ivraie y
constater ; et
Si l'Espagne
siècles les pre